



Carte scolaire: lettre d'un «tricheur»

En réponse à une tribune sur le contournement de la carte scolaire, publiée mardi dans «Libération», un père vivant en Seine-Saint-Denis raconte la nécessité de l'exil parisien pour l'un de ses trois enfants. A partir de quelle composition sociale obtient-on un permis de fuite scolaire ?

Cher Michel Becquembois, je vous écris de l'autre côté du périphérique, dans l'une de ces communes de banlieue les plus pauvres de France. J'ai lu votre adresse à vos amis qui trichent avec la carte scolaire (1), et je m'y suis reconnu. A Levallois-Perret, parmi les moins pauvres des villes françaises, les parents les plus favorisés fuient dans le privé ou vers les établissements publics de Neuilly, tandis qu'à Neuilly, on lorgne vers les bons collèges du XVI^e arrondissement. On est toujours le pauvre de quelqu'un. Dans ma ville, où près de 40 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, il en va de même. Depuis la rentrée, depuis que j'accompagne mon fils pour prendre le métro vers son collège public parisien où il a intégré une classe à horaires aménagés musique, je vois passer à l'aube ces cohortes silencieuses d'enfants luttant contre la peur du déclassement de leurs parents et dont il faut décrypter les chemins. Il y a les lève-tard, ceux qui ne vont pas loin, dans l'établissement privé du centre-ville. Ils sont de toutes origines sociales, issus souvent de la 1^{ère}, 2^e ou 3^e génération de l'immigration. Leurs parents ne sont pas toujours les mieux informés sur les filières de réussite. Mais ils sont présents, impliqués dans l'éducation de leurs enfants. Ceux-là ont peur pour leur progéniture: ils craignent le racket, la violence, l'indiscipline en classe, les

mauvais exemples, ils redoutent qu'eux-mêmes et leurs enfants ne soient pas assez costauds pour y résister.

Et puis, il y a les autres, les lève-tôt. Ceux-là ont mis le prix ou ont anticipé. Leurs enfants sont inscrits dans un établissement privé parisien, à trente minutes en métro, ou dans un établissement public, mais dans une classe à horaires aménagés qui leur permet en principe d'être aux côtés d'enfants qui leur ressemblent par les dispositions ou par les goûts. Vous décrêtez que l'amour de la clarinette est cynique et circonstanciel. Il me semble que c'est un peu plus compliqué que ça. Je commencerai par balayer devant ma porte, moi qui, au sommet de l'évitement scolaire, ai décliné une classe à horaires aménagés en Seine-Saint-Denis et obtenu pour mon fils une inscription à Paris. Comme beaucoup d'autres cadres du privé, nous avons quitté Paris il y a plus de quinze ans pour nidifier, rejetés par le coût de l'immobilier. Arrivés par hasard, nous avons été séduits par cette ville - village chaleureuse, sans afféterie, insupportable parfois, mais où nous nous sentons bien, intégrés, à notre place. Et pourtant, le cercle que nous avons constitué nous ressemble. Peu à peu, nos enfants se sont rapprochés des enfants qui partageaient leurs références culturelles, qui avaient le droit de venir en soirée pyjama, des enfants dont les parents comme nous avaient l'envie et les moyens de proposer des activités extrascolaires et avec lesquels nous concevions des projets de vacances. Nous, parents, faisons de la musique: nos enfants en ont fait et s'y sont retrouvés. Dans cette ville aux 40 nationalités où nous croisons et fréquentons des gens de toutes origines, nos amis sont comme nous.

Alors, pourquoi se résoudre à cet exil scolaire? Cela reste un demi-mystère. Il y a d'abord mon fils, ce gamin vif, curieux, à fleur de peau, passionné de musique, notre impression de parents qu'il est insatiable, qu'il faut fournir, envoyer, bombarder, qu'il lui faut

du lourd pour le nourrir.

Il y a mon fils, ce garçon si peu conforme aux stéréotypes de genre, qui finit par douter qu'il en est un à force de ne voir autour de lui que des garçons chahuteurs, le verbe haut, qui jouent au foot. Quelle espèce de garçon suis-je, calme, doux, artiste, allergique au foot, à ce point différent de tous ceux qui m'entourent, finit-il par s'inquiéter? Dans la classe musique où nous pouvions l'inscrire en Seine-Saint-Denis, ils étaient deux garçons. Dans la classe musique où il est élève, ils sont treize.

Je vous entends dire «ce n'est pas pareil, vous me parlez d'un ghetto scolaire là où j'évoquais des établissements sans problème». C'est vrai. Mais dites-moi à partir de quelle composition sociale, de quel taux de parents isolés, de bénéficiaires de la CMU, nous donnez-vous un permis de fuite scolaire? Moi, je ne demande aucune circonstance atténuante. Au-delà des spécificités de mon fils, de sa vraie passion pour le chant, au fond, aussi pénible que soit cet aveu, nous partageons, le papa de Neuilly et moi, une même angoisse et une même foi. L'angoisse? Celle du déclassement, la peur que nos enfants ne retrouvent pas notre position. La foi? Celle qu'un petit nombre de filières scolaires peut leur garantir d'y échapper, et que notre rôle de parent est de leur donner le plus de chances d'y accéder. Peut-être le papa de Neuilly y ajoute-t-il le fantasme qu'il suffit d'être dès le collège dans les bonnes classes pour obtenir ce strapontin dans l'ascenseur social. Quant à moi, j'éprouve en plus un vrai chagrin de voir mes idéaux de méritocratie républicaine ainsi bousculés et surtout le morcellement de notre société de plus en plus endogame.

L'entrée en 6^e est un rendez-vous intime pour chaque parent avec ses peurs reptiliennes, ses représentations cachées plus ou moins assumées, et ce qu'il projette sur ses enfants. C'est un moment de vérité où on n'a d'autres possibilités que de choisir un camp, une appartenance. Cela peut être un déchirement. Cela l'a été pour moi. Je crois que cela mérite,

cher Michel Becquembois, plus qu'une adresse un peu donneuse de leçons. On s'y colle? ◀

(1) «A mes amis qui trichent avec la carte scolaire», *Libération*, du 19 septembre.



Par

**PIERRE-MARIE
LASBLEIS**



Père de trois enfants
en Seine-Saint-Denis